



RAPPORT DE GESTION 2011





Autorités, direction et personnel.....	2
Rapport annuel 2011 : le message du Conseil d'administration	3-4
Rapport de gestion 2011.....	5-6
Compte de Profits et Pertes 2011.....	7-8
Récapitulation.....	9
Bilan au 31 décembre 2011.....	10
Rapport de l'organe de contrôle.....	11
Evolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages	12
Capital assuré, primes et dommages	13
Dommages dus au feu.....	14
Grands dommages causés par le feu	14
Statistiques des sinistres dus au feu.....	15
Dommages dus aux éléments de la nature	16
Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature.....	17
Prévention incendie et dangers naturels.....	18
Lutte contre le feu (SIS)	19
Dépenses pour la prévention et la lutte contre l'incendie.....	20
Contributions des assureurs privés	21
Tableau récapitulatif général.....	22
Fonds des contributions fédérales pour interventions sur l'A16	23

**Établissement cantonal d'assurance
immobilière et de prévention**

2350 Saignelégier, rue de la Gare 14, case postale 371
Tél. 032 952 18 40, fax 032 951 23 73
info@eca-jura.ch, www.eca-jura.ch

E C A • j U R A
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



Conseil d'administration

Président :

M. le Ministre Charles Juillard,
Chef du Département des Finances, de la Justice et de la Police

Vice-président :

Jean-Marie Beuchat, électricien dip. féd., Courroux

Membres :

Jean-François Kohler, notaire, Courgenay, **Anne Roy**, paysanne, Porrentruy,
Claude Schlüchter, technicien, Delémont

Commission financière

Jean-François Kohler (Président), **Jean-Marie Beuchat**,
François-Xavier Boillat, **Gérard Queloz**

Organe de contrôle

Fiduciaire :

Fiduconsult Jura SA, Saignelégier

Vérificateurs :

Michel Bouele, Delémont, **Benoît Bouverat**, Saignelégier

Vérificateurs suppléants :

Thierry Paratte, Les Breuleux, **Philippe Tardy**, Porrentruy

Direction

Directeur :

François-Xavier Boillat, Saignelégier

Prévention et lutte contre les dommages

Monique Paupe, experte en protection incendie et dangers naturels, cheffe de division,
Marc Braillard, secrétaire responsable, **Daïana Hirschi**, secrétaire, **Jean Kittel**, expert en protection incendie,
Eric Schaller, expert en protection incendie, **Charles Sester**, inspecteur cantonal des SIS

Estimations et sinistres

Experts :

Marco Vermeille, chef de division, **Massimo Vitalba** (→ 31.12.2011)

Assurance :

Florence Donzé

Secrétariat :

Sylvie Gehriger, **Noémie Hulmann**, **Patricia Panizza**

Comptabilité et ressources humaines

Gérard Queloz, vice-directeur et chef de division, **Nadia Guichard**, **Céline Liechti**

Apprenti(e)s :

Jérémie Taillard (→ 31.7.2011), **Mélanie Donzé**, **Léa Faivet**, **Audrey Boillat** (dès le 01.08.2011)

Estimateurs

District de Delémont :

Francis Boivin, Delémont, **Jean-Louis Borer**, Delémont, **Bertrand Bron**, Delémont, **Pascal Burri**, Soyhières,
Rudolf Schlumpf, Courrendlin

District de Porrentruy :

Nicolas Greppin, Porrentruy (→ 31.12.2011), **Pascal Henzelin**, Porrentruy, **Aurelio Iovine**, Grandfontaine,
Frédéric Ramseyer, Courtedoux

District des Franches-Montagnes :

Nicolas Gogniat, Lajoux, **Olivier Gogniat**, Saignelégier

Expert installations thermiques

Georges Queloz, Courrendlin

Expert installations techniques

Gabriel Bilat, Les Bois



Porrentruy

2011 : UNE ANNÉE EN DEMI-TEINTE !

Si l'année 2010 avait été considérée comme année record, l'exercice 2011 peut sans autre être qualifié d'année normale. Les sinistres dus au feu se situent nettement en dessous de la moyenne des 30 dernières années avec 286 cas d'incendie pour un montant total de 2'680'000 francs. Le coût des sinistres feu 2011 est ainsi inférieur de presque 40 % à la moyenne établie depuis 1979. Cette diminution marquée du cours des dommages confirme la politique de l'ECA JURA menée depuis plus de deux décennies visant à renforcer les mesures de prévention et lutte contre l'incendie et met en valeur la plus grande efficacité des sapeurs-pompiers et particulièrement des deux centres de renfort dont les équipements et moyens d'intervention sont sans cesse adaptés et renouvelés.

L'année 2011 aura été moins clémente en ce qui concerne les éléments de la nature avec plus de 1500 sinistres pour un montant de 2'750'000 francs. Malgré la tempête Joachim du 16 décembre où nous avons enregistré plus de 1200 dossiers de sinistres pour un montant avoisinant les 2'300'000 francs, il s'agit d'une année normale comparée aux exercices depuis l'entrée en souveraineté. La tendance haussière du coût des sinistres dus aux éléments de la nature justifie toutefois la réorientation de notre politique de subventionnement limitant les subventions aux installations volontaires de prévention contre l'incendie. De plus, ce constat peu réjouissant de dommages élémentaires toujours plus nombreux a incité le Conseil d'administration à augmenter la réserve pour dommages dus aux éléments de la nature d'un million de francs.

L'année boursière 2011 n'a pas été fructueuse avec une performance de nos titres et placements de capitaux de 0,88 %, inférieure à celle enregistrée en 2010 qui ne se montait pourtant qu'à 1,55 %. Après une excellente année 2009, le résultat des placements enregistrés en 2010 et 2011 est beaucoup plus mitigé. Notre activité d'assureur déploie des retombées négatives sur les placements peu rémunérateurs, puisque nous devons disposer en permanence de liquidités permettant de faire face au paiement rapide d'importants sinistres. Il s'agit d'une difficulté supplémentaire dans la gestion financière de l'ECA dont les retombées se concrétisent par des rendements moins élevés que ceux obtenus par d'autres institutions aux dépenses moins variables.

Le bon résultat global consolidé permet au Conseil d'administration d'attribuer 1'000'000 de francs à la réserve pour dommages dus aux éléments, 750'000 francs à la réserve pour grands projets, et de créer une provision spéciale de 900'000 francs destinée à accorder un rabais de 10 % sur les primes d'assurance de base en 2012.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a tenu cinq séances au cours de l'année 2011 pour traiter les dossiers de sa compétence et prendre les décisions stratégiques de l'établissement. Il a, comme à l'accoutumée, accordé d'importantes subventions aux communes jurassiennes pour la construction ou l'assainissement d'installations de réseaux d'eau potable, sans oublier les subsides aux corps de sapeurs-pompiers jurassiens et aux centres de renfort de Delémont et Porrentruy.

Lors de la séance du 10 février le Conseil d'administration a avalisé les demandes de subventions pour l'aménagement ou le remplacement de conduites et hydrants dans les communes de Delémont, Glovelier et Noirmont.

Dans sa séance du 14 avril, il a accepté la demande de subside pour le remplacement de conduite et d'hydrants dans la commune de Courrendlin. La demande de subvention relative à l'acquisition d'un véhicule de transport avec planche élévatrice pour le centre de renfort de Porrentruy a également été agréée par le Conseil d'administration.

C'est au cours de la séance du 24 août que le CA a accepté une promesse de subvention de la commune de Delémont, notamment pour le plan d'alarme contre les crues de la Sorne, les travaux de rehaussements de murs et la construction de digues. Il a également octroyé un subside à la Commission cantonale des dangers naturels (CCDN) pour la suite de ses travaux durant

les années 2012 à 2014. Les demandes de subventions relatives au raccordement en eau de la ferme du Cerneux de la Pluie et du hameau de Sous-le-Mont dans la commune des Bois ainsi que le remplacement d'une conduite au Prédame ont également été avalisées.

Le 19 octobre, le Conseil d'administration a nommé M. Nicolas Greppin, architecte à Porrentruy, au poste d'expert à la division estimations – sinistres, en remplacement de M. Massimo Vitalba qui a quitté l'établissement à fin 2011 après plus de dix années passées à l'ECA. Lors de la même séance, une importante décision a également été prise s'agissant de l'augmentation du subventionnement de 50 % à 70 % pour l'acquisition de véhicules en faveur des SIS durant les années 2012 à 2014, selon un plan de renouvellement déjà planifié. Dans la foulée, une promesse de subside pour l'acquisition d'un camion tonne-pompe pour le SIS Basse-Allaine a été votée par le Conseil d'administration. Les communes du Noirmont, Boncourt, Courtedoux et Bourrignon ont aussi bénéficié de subsides pour l'équipement, l'assainissement ou l'interconnexion de leurs réseaux d'eau respectifs.

Pour sa dernière séance de l'année du 9 décembre, le CA a approuvé le document interne à l'entreprise d'évaluation des risques et accepté la demande de subvention pour l'assainissement du réseau d'eau de Soulce. Enfin, il a approuvé une proposition de recommandation relative aux soldes et indemnités des sapeurs-pompiers. Présentée au Gouvernement jurassien, à l'Association jurassienne des communes et à la Commission de gestion et des finances (CGF), cette recommandation a été adressée aux autorités de surveillance des SIS ainsi qu'aux commandants des SIS du Jura.

Les comptes 2011 bouclant favorablement, le Conseil d'administration a décidé un rabais extraordinaire de 10 % sur les primes de base pour l'année 2012.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

Composée de deux administrateurs, du directeur et du gestionnaire comptable, la commission financière a tenu trois séances sous la présidence de Me Jean-François Kohler afin de suivre de près, surveiller et orienter la politique de placement de capitaux. Ses membres ont, comme à l'accoutumée, participé à des séances spécialisées organisées par divers instituts bancaires et se sont entretenus avec les représentants des différentes banques. La commission a également étudié en détail l'évaluation des risques de l'entreprise, document soumis ensuite au Conseil d'administration pour approbation. L'étude détaillée des placements et des propositions des différents établissements bancaires permet ainsi d'informer et de conseiller le Conseil d'administration de manière ponctuelle et précise dans le domaine des placements ou dans celui bien spécifique des finances de l'ECA JURA.



Saulcy

RÉSULTATS 2011

Le résultat de l'exercice 2011 consolidé des trois secteurs «assurance», «prévention et lutte contre les dommages» et «finances» est satisfaisant grâce surtout au secteur «assurance» qui dégage un bénéfice brut de plus de 2,3 millions de francs.

Le secteur «prévention et lutte contre les dommages» boucle avec un déficit brut de plus de 1,5 million de francs avant les opérations de prélèvement sur les fonds ou réserves et les attributions provenant du résultat du secteur «finances». Ce secteur doit impérativement s'autofinancer, faute de quoi le taux de prime qui lui est affecté, actuellement fixé à 0,19 %, devrait être augmenté afin d'en équilibrer les résultats.

Après différentes écritures au bilan, dont principalement une attribution de 750'000 francs à la «réserve pour grands projets», 1'000'000 de francs à la «provision pour dommages dus aux éléments de la nature» et la constitution d'une provision pour «rabais sur primes 2012» de 900'000 francs, le résultat consolidé des comptes 2011 de l'ECA JURA présente un bénéfice net de 45'454.66 francs.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Le Conseil d'administration tient à remercier la direction et les collaboratrices et collaborateurs de l'ECA JURA pour leur engagement au service des assurés. Il remercie également les spécialistes externes à l'établissement - estimateurs, experts - qui collaborent étroitement avec l'ECA JURA dans le cadre des activités liées aux domaines de l'assurance ou de la prévention des incendies et des dangers naturels.

Il adresse des remerciements particuliers aux maîtres ramoneurs et à leur personnel, au service de la protection de la population et de la sécurité, à la police cantonale et à son service d'identification judiciaire dont l'étroite collaboration avec l'ECA garantit une sécurité accrue pour les bâtiments, mais surtout pour leurs occupants. Les communes et de nombreux services de l'Etat dont nous vous épargnons la liste exhaustive figurent également parmi nos alliés de longue date. Grâce à leur efficace et fidèle collaboration, nous sommes en mesure de remplir notre mission de manière efficiente, tout particulièrement dans le domaine de la fixation et du contrôle des mesures de prévention et de lutte contre l'incendie et les dommages naturels.

L'engagement sans faille et la grande disponibilité de tous les sapeurs-pompiers jurassiens méritent toute notre reconnaissance, eux qui, année après année, se mettent à disposition de la collectivité jurassienne pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. La formation de la relève et le perfectionnement des sapeurs-pompiers sont assurés par les inspecteurs, instructeurs et experts qui savent communiquer leur savoir-faire et leurs connaissances. Qu'ils en soient sincèrement remerciés, au même titre que les centres de renfort des communes de Tramelan et La Chaux-de-Fonds dont l'expérience et la disponibilité sont saluées à chaque intervention !

L'engagement de l'ensemble des personnes précitées, la bonne santé de l'institution et une gestion rigoureuse de l'établissement sont les garants d'un avenir sûr et prospère de l'ECA JURA.

Au nom du Conseil d'administration de l'ECA JURA

Le Président:

Le Secrétaire:

Charles Juillard
Ministre

François-Xavier Boillat
Directeur



Boécourt
► Porrentruy



2011 : Exercice satisfaisant pour l'ECA JURA !

Après onze mois calmes tant pour les sinistres dus au feu qu'aux éléments de la nature, l'année 2011 s'est terminée sur une note moins réjouissante avec l'arrivée de l'ouragan Joachim le 16 décembre. En quelques heures seulement, les prévisions optimistes se sont effondrées et ont fait place à un bilan plus lourd. Les sinistres dus au feu ou à la foudre, avec 2,68 millions de francs de dégâts se situent largement au-dessous de la moyenne enregistrée ces dernières années. Quant aux dommages provoqués par les éléments de la nature dont le coût total atteint 2,75 millions de francs, il est de 15 % supérieur à la moyenne et ce, à cause de l'ouragan Joachim du 16 décembre. Comparé aux exercices précédents, le coût global des sinistres est donc inférieur à la moyenne. Les faibles résultats des performances des titres demeurent le principal bémol de l'exercice.

Sinistres dus aux éléments de la nature

Avec plus de 1550 sinistres pour l'ensemble de l'année 2011, causant pour 2'750'000 francs de dégâts, les éléments de la nature ont été nombreux mais le coût par sinistre s'est avéré peu important.

Les causes de dommages sont les suivantes :

- Vent : 1406 sinistres représentant 2'385'623 francs
- Grêle : 109 sinistres représentant 280'015 francs
- Hautes eaux : 39 sinistres représentant 84'362 francs

A eux seuls, les sinistres dus au vent représentent plus de 85 % des sinistres enregistrés en cours d'année. Mais l'élément important à retenir est que le coût des sinistres dus aux éléments de la nature en 2011 aura été supérieur d'à peine plus de 15 % à la moyenne depuis l'entrée en souveraineté du canton du Jura. Sans l'événement Joachim, l'année 2011 aurait été exceptionnellement calme au niveau des sinistres mais, malgré tout, cet ouragan d'importance ne marquera pas l'ECA de façon capitale, notamment au niveau financier.

Sinistres dus au feu

Au registre des sinistres « feu », 286 cas ont été recensés pour un montant de 2'680'000 francs. Dix-sept dommages d'importance, soit de plus de 20'000 francs, ont émaillé cet exercice 2011. Là également, il s'agit de sinistres qui peuvent être qualifiés de « normaux » mais on constate malheureusement une recrudescence de négligence avec des mégots de cigarettes. En effet, sur les 17 cas annoncés, quatre ont pour cause cet élément. De plus, ces « grands sinistres » représentent à eux seuls 2'222'372 francs, soit 83 % de la somme totale des dommages annoncés.

Indice d'assurance

L'indice d'assurance ECA a connu une certaine stabilité depuis 2009, demeurant à 130 tant en 2010 qu'en 2011. Ainsi, nos assurés ont bénéficié d'un maintien de leur somme assurée pour le présent exercice n'engendrant aucune augmentation ou diminution.

Estimation des bâtiments

L'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention a procédé à 2786 estimations de bâtiments (3506 en 2010) qui se répartissent comme suit :

- 969 estimations sur demande de propriétaires, dont 349 de nouveaux bâtiments
- 1817 estimations (2010 : 2587) dans le cadre de la révision générale des bâtiments n'ayant plus été estimés depuis 1997, 1998 et 1999. Désormais, grâce à l'effort particulier consenti dans le domaine de la révision systématique, on peut affirmer que le tournus d'une révision tous les 12 ans est pratiquement atteint.

Capital assuré

L'estimation des bâtiments nouvellement construits et la révision des sommes assurées des bâtiments transformés, ou qui n'avaient plus été estimés depuis 1998, ont provoqué une augmentation du capital assuré de 356'955'320 francs, qui a passé de 20'435'924'270 francs (y compris 572'917'250 francs d'assurances travaux en cours) au 31 décembre 2010 à 20'792'879'590 francs (y compris 657'527'700 francs d'assurances travaux en cours) au 31 décembre 2011.

Bâtiments assurés

Quant au nombre de bâtiments assurés, il a passé de 35'134 au 1^{er} janvier 2011 à 35'398 au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 264 bâtiments pour l'année. Si l'on tient compte du fait que 85 bâtiments ont été radiés pour cause de démolition ou d'exclusion, vu leur état de délabrement, le nombre de nouveaux bâtiments se monte à 349, soit un nombre identique à celui de l'exercice précédent.

Taux de primes

En 2011, les taux de primes de base ont été maintenus à 0,38 ‰ pour les bâtiments massifs et à 0,57 ‰ pour les bâtiments non massifs (+ 0,19 ‰ pour la prévention et la lutte contre les dommages). Au vu des bons résultats 2010, un rabais de 10 % sur le taux de prime de base a pu être accordé sur les primes 2011.

Résultats financiers de l'exercice 2011

Le secteur « assurance », enregistre 12'329'968.59 francs de produits, dont 24'089 francs proviennent de la dissolution de la « réserve spéciale pour la CIRE », 326'703 francs provenant de la dissolution partielle de la « réserve pour dommages éléments en suspens » et 280'720 francs de la dissolution partielle de la « provision pour dommages feu en suspens ». Ce secteur présente des charges de 9'983'946.53 francs avant amortissements et attributions diverses. Le secteur « assurance » dégage un bénéfice brut d'exploitation de 2'346'022.06 francs. Après différents amortissements pour le mobilier, l'informatique et les immeubles pour un montant de 287'037.50 francs, il boucle avec un excédent de recettes de 35'653.06 francs, après attribution de 170'000 francs à la réserve pour grands projets, 1'000'000 de francs à la provision pour dommages dus aux éléments, 900'000 francs à la provision pour rabais sur primes et l'encaissement de 46'668.50 francs d'autres produits.

Le secteur « prévention et lutte contre les dommages », avec 4'216'118.41 francs de recettes et 5'756'706.05 francs de charges, génère un déficit initial comptable de 1'540'587.64 francs. Afin de compenser cet excédent de charges, nous avons dissous la « réserve pour subventionnement de grands projets » de 425'736.10 (numérisation de réseaux d'eau, cartographie des dangers naturels, projet « hydrants ») et la « réserve prévention et lutte contre les dommages » de 905'134.04 francs (équipements pour les SIS). Ce secteur devant s'autofinancer, son résultat est donc à zéro.

Le secteur « financier », avec des recettes de 3'950'199.65 francs, présente des charges de 3'275'898.05 francs, après réattribution de 580'000 francs à la réserve pour grands projets. Ce secteur génère finalement un bénéfice net de 9'801.60 francs

Le bénéfice net consolidé des trois secteurs est de 45'454.66 francs.

Résultat global consolidé

Fonds de réserve et provisions

Le fonds de réserve légal a été approvisionné en 2011 par le versement intégral du bénéfice 2010 de 70'787.48 francs. Au 31 décembre 2011, la « réserve légale » se monte à 47'189'874.85 francs.

La « réserve pour la prévention et la lutte contre les dommages » se monte à 4'993'843.50 francs, après dissolution de 905'134.04 francs (subventions aux SIS).

La « réserve pour dommages dus aux éléments » se monte à 6'000'000 de francs au 31.12.2011 après attribution de 1'000'000 de francs.

La réserve spéciale CIRE, suite à la dissolution partielle de 24'089 francs pour paiement de prestations ou diminution de nos obligations, se monte à 423'840 francs au 31.12.2011.

La provision pour différence de cours sur titres se monte à 11'250'000 francs au 31.12.2011, sans changement par rapport à l'année précédente.

Fonds de réserve bloqués

La réserve pour CIRE (Communauté intercantonale pour les risques éléments naturels) a été réduite à 5'300'000 francs au 31.12.2011 (nouveau montant statutairement exigible).

Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques

Les règles du Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques stipulent que les établissements cantonaux d'assurance immobilière constituent des réserves adéquates permettant une indemnisation volontaire, à des conditions bien précises, du risque tremblement de terre. L'ECA JURA possède un fonds bloqué de 3'072'185.26 à cet effet.



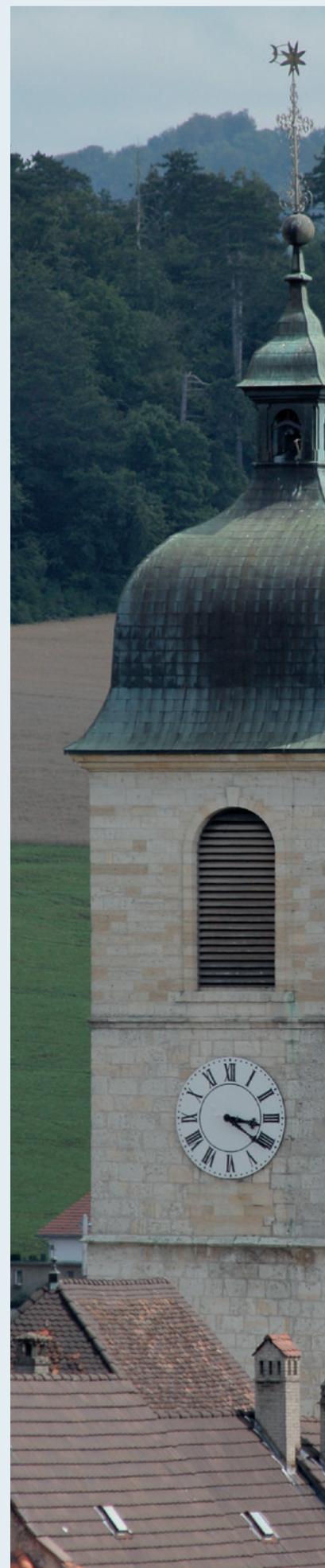
Delémont

ACTIVITÉ D'ASSURANCE	2011	2010
	CHF	CHF
Produits d'assurance		
Primes	10'712'890.59	9'826'296.90
Réassurance	20'297.00	155'240.00
Dissolution réserve pour CIRE	50'000.00	15'000.00
Dissolution réserve spéciale pour CIRE	24'089.00	32'424.00
Dissolution prov. Tremblements de terre	60'269.00	-
Dissolution provision pour dommages Eléments en suspens	326'703.00	369'123.00
Dissolution provision pour dommages Feu en suspens	280'720.00	226'410.00
Dissolution provision rabais sur primes	855'000.00	1'650'000.00
Recours sur dommages	-	72'187.00
PRODUITS D'ASSURANCE	12'329'968.59	12'346'680.90
Charges d'exploitation		
Dommages :		
- feu	-2'680'000.00	-2'232'120.00
- éléments	-2'750'000.00	-292'830.00
Frais de recours sur dommages	-183.00	-8'317.65
Réassurance	-2'306'960.00	-2'248'810.00
Participation à CIRE	-24'089.00	-32'424.00
Frais d'administration	-1'611'623.38	-1'943'128.98
Frais d'estimation	-344'191.15	-445'400.35
Contribution au Pool Suisse	-266'900.00	-547'000.00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-9'983'946.53	-7'750'030.98
RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENTS, VARIATIONS DE RÉSERVES ET PROVISIONS ET AUTRES PRODUITS	2'346'022.06	4'596'649.92
Amortissements	-287'037.50	-287'882.10
Attribution à la provision pour rabais sur primes	-900'000.00	-855'000.00
Attribution à la réserve pour grands projets	-170'000.00	-1'680'000.00
Attribution à la provision dommages éléments	-1'000'000.00	-350'000.00
Attribution à la provision Prévention et lutte contre les dommages	-	-1'456'000.00
Autres produits	46'668.50	42'938.90
RÉSULTAT ACTIVITÉ D'ASSURANCE	35'653.06	10'706.72



Courfaivre

ACTIVITÉ PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES	2011 CHF	2010 CHF
Produits prévention et lutte contre les dommages		
Contribution des assurés	3'821'533.40	3'786'500.55
Assureurs privés	394'585.01	388'464.40
TOTAL PRODUITS PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES	4'216'118.41	4'174'964.95
Charges d'exploitation		
Subventions pour la prévention des dommages	-676'437.70	-695'291.20
Autres charges pour la prévention des dommages	-273'813.80	-270'819.95
Contribution prévention des dommages éléments	-300'000.00	-300'000.00
Subventions pour la lutte contre les dommages	-2'742'025.75	-3'779'779.05
Autres charges pour la lutte contre les dommages	-527'394.15	-465'676.65
Frais d'administration	-1'237'034.65	-1'011'185.05
Subvention préservation patrimoine bâti	-	-50'000.00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-5'756'706.05	-6'572'751.90
RÉSULTAT AVANT VARIATION RÉSERVES ET AUTRES PRODUITS	-1'540'587.64	-2'397'786.95
Dissolution de la réserve subventionnement de grands projets (informatisation des plans de réseaux d'eau)	425'736.10	672'366.45
Dissolution de la réserve pour prévention et lutte contre les dommages (actions SIS)	905'134.04	1'458'970.50
Autres produits	209'717.50	266'450.00
RÉSULTAT PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES	-	-
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Produits financiers		
Produits des titres	728'459.83	1'454'058.89
Produits non réalisés sur titres	2'704'494.82	2'774'658.34
Produit des immeubles	517'245.00	516'145.00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	3'950'199.65	4'744'862.23
Charges financières		
Pertes non réalisées sur titres	-3'275'898.05	-3'336'781.47
Attribution provision différence de cours sur titres	-	-200'000.00
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-3'275'898.05	-3'536'781.47
RÉSULTAT AVANT VARIATION DE RÉSERVES	674'301.60	1'208'080.76
Attribution à la réserve pour grands projets	-580'000.00	-
Attribution à la réserve pour dommages éléments	-	-1'000'000.00
Attribution à la prévention et lutte contre les dommages	-84'500.00	-148'000.00
RÉSULTAT ACTIVITÉ FINANCIÈRE	9'801.60	60'080.76



Porrentruy



COMPTES DE PROFITS ET PERTES	2011 CHF	2010 CHF
Résultat activité d'assurance		
Total des produits	12'329'968.59	12'346'680.90
Total des charges d'exploitation	-9'983'946.53	-7'750'030.98
BÉNÉFICE ACTIVITÉ D'ASSURANCE	2'346'022.06	4'596'649.92
Résultat activité prévention et lutte contre les dommages		
Total des produits	4'216'118.41	4'174'964.95
Total des charges d'exploitation	-5'756'706.05	-6'572'751.90
PERTE ACTIVITÉ PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES	-1'540'587.64	-2'397'786.95
Résultat activité financière		
Total des produits financiers	3'950'199.65	4'744'862.23
Total des charges financières	-3'275'898.05	-3'536'781.47
BÉNÉFICE ACTIVITÉ FINANCIÈRE	674'301.60	1'208'080.76
RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENTS, VARIATIONS RÉSERVES ET PROVISIONS ET AUTRES PRODUITS	1'479'736.02	3'406'943.73
Amortissements	-287'037.50	-287'882.10
Attributions aux différentes réserves	-1'900'000.00	-2'205'000.00
Transfert au domaine prévention et lutte contre les dommages	-84'500.00	-148'000.00
Dissolution réserve grands projets	425'736.10	672'366.45
Dissolution réserve prévention et lutte contre les dommages	905'134.04	1'458'970.50
Attribution à la Réserve Prévention et lutte contre les dommages	-	-1'456'000.00
Attribution à la Réserve pour Grands projets	-750'000.00	-1'680'000.00
Autres produits	256'386.00	309'388.90
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	45'454.66	70'787.48

CAPITAL ASSURÉ ET PRIMES ENCAISSÉES EN 2011

District	Bâtiments	Somme assurée	Primes encaissées
Delémont	15'831	9'308'958'070.00	4'715'695.80 *
Franches-Montagnes	5'682	3'065'101'400.00	1'798'254.75
Porrentruy	13'885	7'761'292'420.00	4'198'940.04
Total	35'398	20'135'351'890.00	10'712'890.59
Nouveaux bâtiments en construction	326	351'427'500.00	
Bâtiments en transformation		306'100'200.00	
Total	35'724	20'792'879'590.00	10'712'890.59

* rabais de 10 % sur les primes de base

	2011	2010
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT	CHF	CHF
Caisse	556.60	2'013.35
Compte de chèques postaux	123'731.94	75'423.14
Banques, comptes courants	7'372'619.04	3'085'712.04
Banque, fonds prévoyance estimateurs	8'784.50	7'061.45
Dépôts à terme	11'570'000.00	12'705'000.00
Titres et placements de capitaux	74'900'228.32	73'933'579.13
Débiteurs primes	161'911.05	170'571.85
Débiteurs divers	447'648.13	519'196.04
Union intercantonale de réassurance, quote-part sur dommages en suspens	383'567.00	780'163.00
Actifs transitoires	366'802.93	409'408.14
TOTAL ACTIF CIRCULANT	95'335'849.51	91'688'128.14
IMMOBILISATION FINANCIÈRE	3'072'185.26	3'059'027.48
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, NET	3'830'072.30	4'027'005.80
TOTAL DE L'ACTIF	102'238'107.07	98'774'161.42
PASSIF		
FONDS ÉTRANGERS		
Fonds de prévoyance pour les estimateurs	8'784.50	7'061.45
Créanciers et passifs transitoires	1'131'349.10	509'115.35
Décomptes pour dommages en suspens, net		
- Feu	3'261'731.05	3'868'600.80
- Eléments	3'416'545.20	1'400'860.00
Fonds d'entretien des immeubles	302'172.45	310'640.60
TOTAL FONDS ÉTRANGERS	8'120'582.30	6'096'278.20
PROVISIONS		
Provision 25 ^e anniversaire ECA JURA	51'525.35	51'525.35
Provision pour différence de cours sur titres	11'250'000.00	11'250'000.00
Provision pour rabais sur primes	900'000.00	855'000.00
Provisions pour promesses de subventions	2'423'047.20	1'371'789.95
TOTAL PROVISIONS	14'624'572.55	13'528'315.30
RÉSERVES LIÉES		
Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques	3'072'185.26	3'059'027.48
Fonds de garantie Pool Suisse	6'640'233.00	6'700'502.00
Réserve pour CIRE	5'300'000.00	5'350'000.00
Réserve spéciale CIRE	423'840.00	447'929.00
Réserve pour prévention et lutte contre les dommages	4'993'843.50	5'898'977.54
Réserve pour dommages dus aux éléments	6'000'000.00	5'000'000.00
Réserve légale	47'189'874.85	47'119'087.37
TOTAL RÉSERVES LIÉES	73'619'976.61	73'575'523.39
RÉSERVES LIBRES		
Réserve subventionnement de grands projets	4'327'520.95	4'003'257.05
Réserve mesures contre inondations	1'500'000.00	1'500'000.00
TOTAL RÉSERVES LIBRES	5'827'520.95	5'503'257.05
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	45'454.66	70'787.48
TOTAL DU PASSIF	102'238'107.07	98'774'161.42



Delémont



Rapport de l'organe de révision
au Conseil d'administration de

**ECA JURA – Etablissement d'assurance
immobilière et de prévention du canton du Jura,
Saignelégier**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, selon les Normes d'audit suisses, les comptes annuels de l'ECA JURA, Saignelégier pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sur lesquels ont été établis le bilan et le compte de profits et pertes qui figurent dans le rapport de gestion de l'ECA Jura aux pages 7 à 10.

Dans notre rapport du 15 mars 2012, nous avons délivré une opinion d'audit sans réserve sur les comptes annuels. Selon notre appréciation, le bilan et le compte de profits et pertes présentés aux pages 7 à 10 du rapport de gestion sont cohérents, à tous égards, avec les comptes annuels qui leur servent de base.

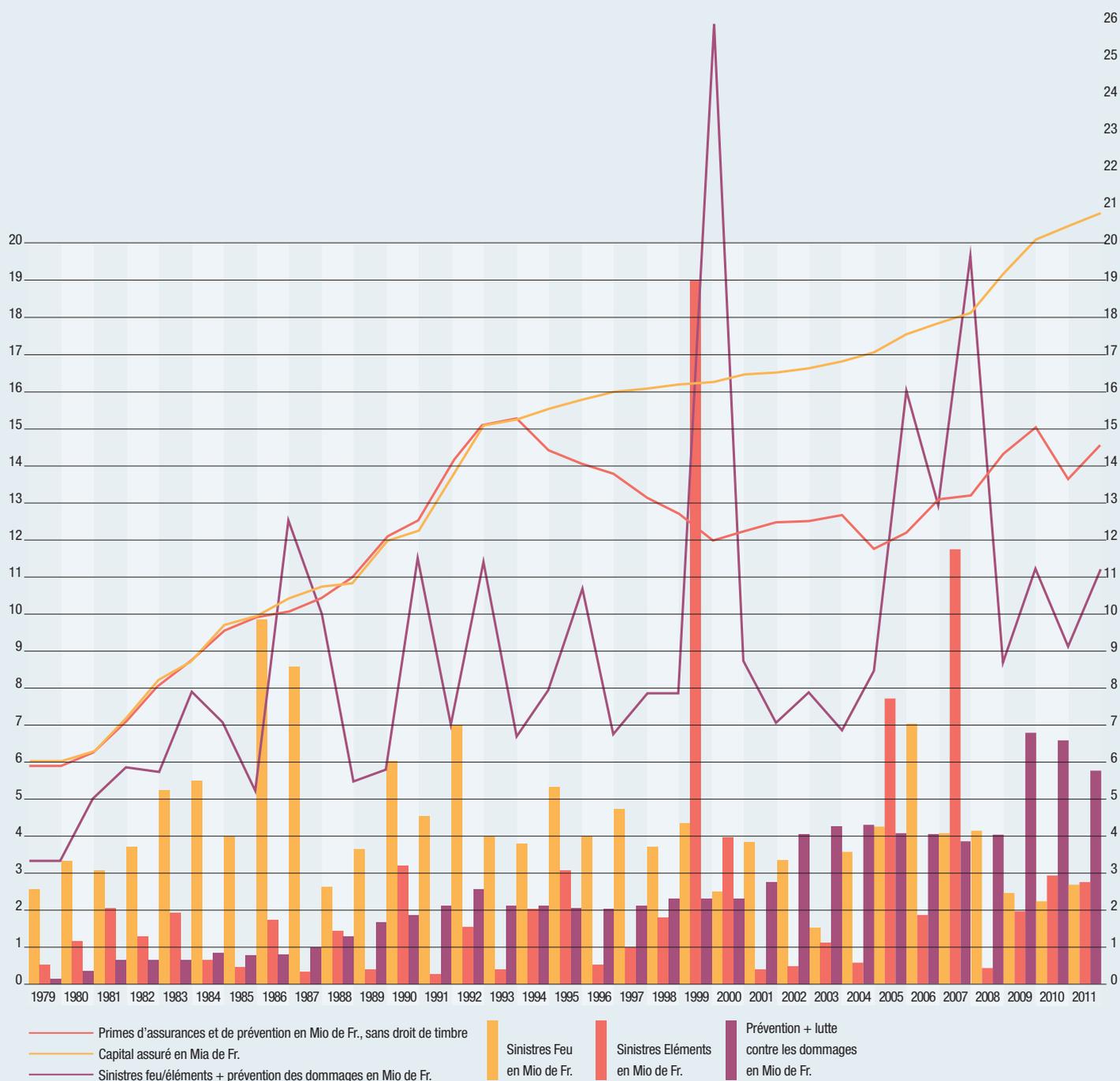
Afin d'assurer une meilleure compréhension du patrimoine et des résultats du l'ECA Jura ainsi que l'étendue de notre révision, le bilan et le compte de profits et pertes doivent être lus conjointement avec les comptes annuels qui leur servent de base et notre rapport y relatif.

Saignelégier, le 15 mars 2012

FIDUCONSULT JURA S.A.

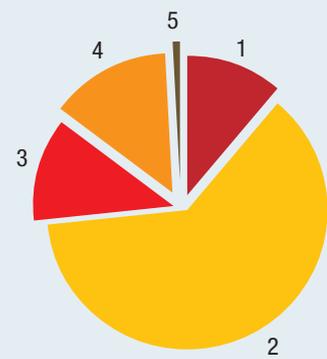
N. Froidevaux
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

V. Lebet
Expert-réviseur agréé

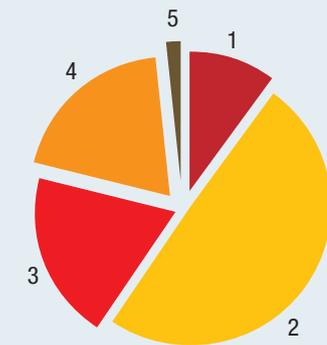


Bassecourt

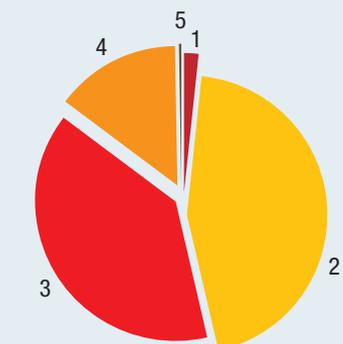
	Nombre de bâtiments assurés	Capital assuré
1. Bâtiments administratifs et à caractère public	1'005	2'267'125'900.00
2. Maisons d'habitation	18'921	12'506'537'450.00
3. Bâtiments agricoles	5'390	2'431'927'820.00
4. Bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux et bâtiments annexes	9'968	2'764'400'720.00
5. Industrie hôtelière	114	165'360'000.00
TOTAL	35'398	20'135'351'890.00



	Nombre de bâtiments assurés	Primes perçues
1. Bâtiments administratifs et à caractère public	1'005	1'095'603.12
2. Maisons d'habitation	18'921	5'278'616.76
3. Bâtiments agricoles	5'390	2'100'311.00
4. Bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux et bâtiments annexes	9'968	2'082'346.99
5. Industrie hôtelière	114	156'012.72
TOTAL	35'398	10'712'890.59

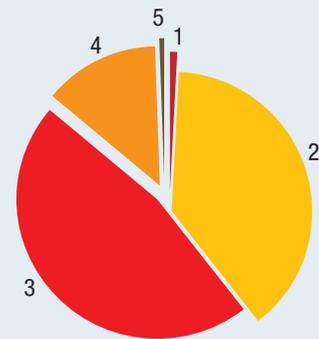


	Nombre de bâtiments sinistrés	Dommages dus au feu et aux éléments
1. Bâtiments administratifs et à caractère public	47	103'082.00
2. Maisons d'habitation	1'091	2'422'381.00
3. Bâtiments agricoles	454	2'109'212.00
4. Bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux et bâtiments annexes	241	781'310.00
5. Industrie hôtelière	7	14'015.00
TOTAL	1'840	5'430'000.00



Saint-Ursanne
Courchavon ◀

	Nombre de sinistres	Montant des dommages
1. Bâtiments administratifs et à caractère public	10	29'500
2. Maisons d'habitation	219	1'032'310
3. Bâtiments agricoles	34	1'251'680
4. Bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux et bâtiments annexes	19	356'210
5. Industrie hôtelière	4	10'300
TOTAL	286	2'680'000



GRANDS DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU (sinistres de 20'000 francs et plus)

Date	Commune	Destination	Cause	Montant
01.01.11	Courtételle	Habitation avec rural	Incendie par négligence	465'000.--
22.01.11	Porrentruy	Centrale de chauffage à distance	Particules incandescentes qui ont bouté le feu	135'000.--
20.02.11	Vicques	Habitation à deux logements	Cause accidentelle, enclencher plaque de cuisson	27'000.--
26.02.11	Courtedoux	Habitation	Plaquette de soufre tombée sur des matériaux combustibles	43'300.--
23.03.11	Bressaucourt	Habitation	Mégot de cigarette	100'000.--
24.03.11	Bonfol	Rural	Négligence d'un enfant	430'000.--
28.03.11	Montsevelier	Ecurie-remise-fenil	Intervention humaine fortuite ou délibérée	76'000.--
08.04.11	Cornol	Garage auto désaffecté, bureaux	Explosion d'une bombonne de gaz	105'000.--
29.04.11	Courrendlin	Centrale production électricité	Coup de foudre	58'320.--
12.06.11	Charmoille	Remise à machines agricoles	Défectuosité hotte d'une chaudière à bois	95'000.--
22.06.11	Vicques	Habitation	Coup de foudre	28'000.--
28.06.11	Delémont	Habitation, bureau, salon coiffure	Mégot de cigarette	37'000.--
12.07.11	Cornol	Stabulation chevaux	Coup de foudre	155'000.--
09.08.11	Les Enfers	Habitation avec rural	Intervention humaine fortuite	75'000.--
18.08.11	Delémont	Habitation-locaux commerciaux	Mégot de cigarette	165'000.--
08.10.11	Bonfol	Habitation	Défaut de construction sur cheminée de salon	177'752.--
21.11.11	Les Pommerats	Habitation, dépôt	Mégot de cigarette	50'000.--
Total de ces 17 sinistres				2'222'372.--



Le Noirmont
Courtételle ◀

Année	Feu		Foudre		Total	
	Nombre	CHF	Nombre	CHF	Nombre	CHF
1979	184	2'270'596	233	355'004	417	2'625'600
1980	191	2'829'988	137	517'045	328	3'347'033
1981	195	2'861'727	297	236'876	492	3'098'603
1982	229	3'238'083	329	442'747	558	3'680'830
1983	204	4'258'418	348	934'402	552	5'192'820
1984	253	4'827'142	133	673'779	386	5'500'921
1985	259	3'871'693	208	137'555	467	4'009'248
1986	216	9'550'938	290	240'207	506	9'791'145
1987	185	8'339'555	195	198'837	380	8'538'392
1988	198	2'359'658	211	302'368	409	2'662'026
1989	230	2'671'549	301	1'002'726	531	3'674'275
1990	214	5'817'639	272	281'729	486	6'099'368
1991	215	4'276'393	161	281'407	376	4'557'800
1992	247	6'360'205	274	596'575	521	6'956'780
1993	212	3'622'239	360	361'859	572	3'984'098
1994	206	3'455'697	325	354'402	531	3'810'099
1995	271	4'970'758	306	329'274	577	5'300'032
1996	265	3'771'409	196	228'591	461	4'000'000
1997	234	4'189'529	278	510'461	512	4'699'990
1998	228	3'420'879	221	279'121	449	3'700'000
1999	256	1'553'813	437	2'747'768	693	4'301'581
2000	185	2'166'205	220	284'769	405	2'450'974
2001	163	3'537'436	171	306'688	334	3'844'124
2002	159	3'114'544	203	235'596	362	3'350'140
2003	157	1'300'546	156	226'777	313	1'527'323
2004	181	3'305'180	212	264'970	393	3'570'150
2005	144	3'997'490	175	245'940	319	4'243'430
2006	148	6'449'900	158	570'900	306	7'020'800
2007	134	3'742'040	170	323'510	304	4'065'550
2008	158	3'976'870	109	164'616	267	4'141'486
2009	127	2'289'850	110	171'600	237	2'461'450
2010	121	2'137'700	53	94'420	174	2'232'120
2011	147	2'214'790	139	465'210	286	2'680'000
Moyenne 1979-2011	197	3'840'923	224	435'386	421	4'276'309



Vicques

Destination	Tempête		Grêle		Hautes eaux		Neige		Mouvem. du sol		Total	
	Nbre sin.	CHF	Nbre sin.	CHF	Nbre sin.	CHF	Nbre sin.	CHF	Nbre sin.	CHF	Nbre sin.	CHF
Bâtiment administratifs et à caractère public	34	70'370	3	3'212	0	0	0	0	0	0	37	73'582
Maisons d'habitation	749	1'170'198	93	150'435	30	69'438	0	0	0	0	872	1'390'071
Bâtiments agricoles	404	744'965	7	97'643	9	14'924	0	0	0	0	420	857'532
Circulation & transport	6	25'892	0	0	0	0	0	0	0	0	6	25'892
Commerces	59	113'830	0	0	0	0	0	0	0	0	59	113'830
Industrie & artisanat	78	163'750	5	27'603	0	0	0	0	0	0	83	191'353
Industrie hôtelière	3	3'715	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3'715
Bâtiments annexes	73	92'903	1	1'122	0	0	0	0	0	0	74	94'025
Total	1406	2'385'623	109	280'015	39	84'362	0	0	0	0	1554	2'750'000



Miécourt

Année	Tempête		Grêle		Neige		Hautes eaux		Mouv. du sol		Total	
	Nbre sin.	CHF	Nbre sin.	CHF	Nbre sin.	CHF	Nbre sin.	CHF	Nbre sin.	CHF	Nbre sin.	CHF
1979	237	427'974	31	42'196	12	23'300	48	104'175	0	0	328	597'645
1980	135	174'506	687	865'879	76	96'444	18	32'061	0	0	916	1'168'890
1981	402	493'663	511	1'015'349	295	491'548	66	93'508	2	10'080	1276	2'104'148
1982	332	324'585	441	509'996	98	100'968	115	381'341	0	0	986	1'316'890
1983	937	1'145'023	224	217'591	21	27'982	144	419'288	1	900	1327	1'810'784
1984	515	587'115	1	800	24	26'554	2	2'486	1	7'200	543	624'155
1985	90	88'854	287	290'349	11	10'018	24	42'627	1	300	413	432'148
1986	826	1'136'511	64	57'978	276	374'775	35	66'538	5	109'369	1206	1'745'171
1987	254	294'457	36	29'452	25	33'864	13	21'607	1	330	329	379'710
1988	246	207'549	51	53'667	206	372'066	174	846'410	1	6'500	678	1'486'192
1989	185	281'625	47	124'613	8	9'847	7	11'853	1	2'200	248	430'138
1990	1864	2'478'572	55	67'433	17	20'966	116	698'341	0	0	2052	3'265'312
1991	144	254'435	3	2'180	28	32'839	24	53'380	1	731	200	343'565
1992	723	1'082'859	112	214'304	4	3'715	79	294'116	2	5'800	920	1'600'794
1993	217	309'716	64	105'362	7	13'220	14	25'896	3	12'865	305	467'059
1994	217	266'511	508	1'413'655	11	13'066	59	297'634	2	5'160	797	1'996'026
1995	1511	2'568'265	43	78'094	120	355'224	52	93'117	2	5'300	1728	3'100'000
1996	152	251'461	85	113'644	67	151'846	29	63'049	0	0	333	580'000
1997	208	300'180	13	35'218	24	23'702	155	639'800	1	5'000	401	1'003'900
1998	857	1'464'933	74	249'961	22	36'262	24	47'152	1	1'692	978	1'800'000
1999	5292	17'801'235	221	425'896	103	226'514	148	577'879	3	3'490	5767	19'035'014
2000	116	200'453	1066	3'768'994	2	6'426	11	19'281	0	0	1195	3'995'154
2001	211	321'157	8	14'499	6	10'270	24	52'728	0	0	249	398'654
2002	226	330'754	14	26'114	1	896	38	98'342	1	3'894	280	460'000
2003	433	540'540	245	427'400	23	32'281	33	101'840	0	0	734	1'102'061
2004	237	346'520	75	145'070	24	43'350	7	11'960	1	35'000	344	581'900
2005	68	107'320	2547	7'272'631	86	179'820	36	139'990	0	0	2737	7'699'761
2006	146	214'395	204	577'880	264	863'730	38	203'350	0	0	652	1'859'355
2007	464	640'680	98	201'800	40	69'240	558	10'813'280	0	0	1160	11'725'000
2008	172	333'900	9	11'100	31	64'260	7	13'970	3	11'000	222	434'230
2009	547	882'990	33	43'849	389	1'027'147	10	11'844	0	0	979	1'965'830
2010	59	69'336	4	4'476	18	30'583	37	184'361	3	4'074	121	292'830
2011	1'406	2'385'623	109	280'015	0	0	39	84'362	0	0	1'554	2'750'000
Moyenne 1979-2011	589	1'161'021	242	566'286	71	144'628	66	501'441	1	6'997	968	2'380'373

Au cours de l'année 2011, la division de prévention et de lutte contre les dommages a procédé à l'examen de 701 dossiers de demande de permis de construire et a établi les conditions à remplir pour la protection contre l'incendie et les dangers naturels. Le nombre de dossiers examinés est moins élevé de 76 par rapport à 2010, année record pour la division, mais reste supérieur aux années précédentes.

En dehors des procédures d'octroi de permis de construire, 190 dossiers ont été traités (60 contrôles de prévention pour l'obtention de patentes de restaurant, 122 contrôles de conformité de bâtiments suite à une estimation et 8 contrôles de conformité pour l'obtention de plaques minéralogiques professionnelles).

Les prescriptions établies ainsi que les incitations financières en matière de prévention incendie ont permis :

- d'assainir 37 cheminées défectueuses présentant un danger d'incendie ;
- de faire construire 7 murs et dalles coupe-feu entre des bâtiments d'ordre contigu ou entre la partie habitation et la partie rurale de bâtiments agricoles ;
- de faire aménager 21 installations de détection incendie ou d'extinction automatiques (sprinklers) ;
- de réaliser 45 installations de paratonnerres ;
- de subventionner la recharge d'extincteurs portatifs ;
- d'installer 3 dispositifs de protection contre les surtensions ;
- d'allouer d'autres subsides (raccordements électriques souterrains, postes incendie, prévention des dangers naturels, etc.).

Les subventions accordées dans ces domaines se montent à 384'143 francs.

Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2010, les murs coupe-feu, les installations de détection incendie et d'extinction automatiques ainsi que les paratonnerres ne sont subventionnés que lorsqu'il s'agit d'installations volontaires non prescrites par l'ECA Jura.

RÉSEAUX D'EAU

62 projets d'extensions ou d'assainissement de réseaux d'eau et d'hydrants ont été examinés et ont reçu une promesse de subside conformément aux directives en vigueur, répartis comme suit :

- 18 projets d'extension de réseaux d'eau et d'hydrants ;
- 39 projets de remplacement d'anciennes conduites et d'hydrants ;
- 1 assainissement de réseaux d'eau sur l'ensemble de la localité ;
- 4 réserves d'incendie privées.

Des promesses de subvention ont été établies pour un montant total de 821'067.25 francs.

Durant l'année 2011, l'ECA Jura a versé des subventions pour un montant total de 813'001.90 francs.

MESURES DE DÉBITS/PRESSIONS ET INSPECTIONS D'HYDRANTS

La campagne initiée en 2009 a été poursuivie. En 2011, 26 communes ont procédé à ces mesures et ont obtenu des subventions de l'ECA Jura pour un montant total de 113'074.75 francs.

NUMÉRISATION DES RÉSEAUX D'EAU

La numérisation des réseaux d'eau initiée en 2001 s'est terminée au 31 décembre 2011. Les dernières subventions ont été versées aux communes qui n'avaient pas encore présenté de décompte final pour un montant total de 76'409.30 francs.

PRÉVENTION DES DANGERS NATURELS ET SÉISMES

Dans le cadre des procédures de demande de permis de construire concernant des bâtiments existants ou projetés dans des zones de danger identifiées, la division de prévention et lutte contre les dommages a examiné et fixé les conditions à respecter en matière de protection des bâtiments contre les dangers naturels.

SÉISMES

En 2011, les dossiers ont été examinés sous l'angle parasismique dans le cadre des dossiers de demande de permis de construire.

FORMATION DES INSPECTEURS DU FEU COMMUNAUX

Une journée de formation a été organisée par l'ECA Jura pour les inspecteurs communaux du feu de Delémont et Porrentruy.

CONTRÔLES DE CONFORMITÉ

Comme l'année précédente, plus de 1000 contrôles de construction ont été réalisés par les experts en prévention incendie de l'ECA Jura. Les contrôles effectués et les mises en conformité exigées ont permis de clore administrativement 787 dossiers de construction.

A noter le travail important réalisé par les mandataires et entreprises externes qui procèdent également à des contrôles de conformité pour des installations spécifiques, en particulier les maîtres ramoneurs d'arrondissement chargés de réceptionner l'ensemble des installations thermiques soumises au ramonage, et avec qui la collaboration a été très fructueuse en 2011.

CAMPAGNES D'INFORMATION

L'ECA Jura a poursuivi sa politique de prévention par le biais de campagne de presse, notamment durant les périodes de l'année où certains risques d'incendie sont plus marqués, de même que lors de manifestations particulières. Les messages de prévention incendie ont été à nouveau diffusés sur Fréquence Jura.

CONCLUSIONS

Après une année 2010 de réorganisation de la division, l'année 2011 peut être qualifiée d'une année de consolidation qui a permis de confirmer la justesse des décisions et des démarches réalisées les années précédentes pour permettre à l'ECA Jura de renforcer sa mission légale en matière de prévention des incendies et des dangers naturels.

Les tâches et défis à relever restent importants, notamment en matière de prévention des dangers naturels, où la coordination avec les instances cantonales doit être renforcée pour appliquer une politique de gestion globale et intégrée des risques cohérente.

Berlincourt



INSPECTION DES SIS

Durant l'année 2011, les inspecteurs ont axé l'essentiel de leur travail sur l'instruction du nouveau « Règlement de la conduite d'intervention ». Cette formation a été dispensée aux chefs d'intervention 1 et 2, aux chefs de groupe 1 et 2, ainsi qu'aux chefs de groupe échelles remorquables. Pour mener à bien cette mission, ils ont bénéficié de l'appui des instructeurs ayant suivi, en 2010, un cours particulier dans ce domaine sur le plan fédéral.

D'autre part, un groupe formé d'un inspecteur et de plusieurs instructeurs a également dispensé l'instruction pour le fonctionnement et l'utilisation des nouveaux appareils de radiocommunication « Polycom ».

Les experts, quant à eux, ont proposé des instructions spécialisées dans différents domaines, notamment en ce qui concerne la protection respiratoire. Les experts des tonnes-pompes et motopompes ont aussi contrôlé le fonctionnement de nombreuses machines utilisées par les SIS, tandis que l'expert des échelles a, entre autres, contrôlé la statique de plusieurs échelles remorquables.

Ces inspections et instructions se sont déroulées dans de bonnes conditions et les rapports établis ne mettent en évidence aucun problème majeur.

Nous relevons aussi le nombre de sapeurs-pompiers dans le Jura a encore diminué de 60 unités en 2011, pour s'établir à 1'588 personnes (1'465 hommes et 123 femmes). La réduction des effectifs depuis 1991 est de l'ordre de 55%.

COURS DE FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS

Formation	Nombre de participants par district			
	Delémont	Porrentruy	Fr.-Montagnes	Total
Chefs d'intervention 2	8	5	--	13
Chefs d'intervention 1	10	6	1	17
Chefs d'intervention défense hydrocarbure	--	--	--	--
Chefs de groupe 2	6	8	4	18
Chefs de groupe 1	17	13	4	34
Chefs de groupe échelles remorquables	--	7	--	7
Machinistes	8	8	2	18
Porteurs d'appareils respiratoires	16	7	2	25
Électriciens	--	--	--	--
Formation de base	39	48	10	97
Cours administratif (commandants et fourriers)	7	7	--	14
Préposé au contrôle du matériel	4	2	1	7
Total :	115	111	24	250

Le nombre de sapeurs-pompiers ayant suivi un cours en 2011 représente 16% de l'effectif global des SIS, soit un peu moins qu'en 2010. Afin de garantir un renouvellement suffisant des cadres et spécialistes, et tenant compte de la diminution constante des effectifs, ce taux devrait s'approcher, à l'avenir, de 20%.

COURS DE PERFECTIONNEMENT DES INSTRUCTEURS DES SIS

Les journées cantonales consacrées au perfectionnement des instructeurs ont eu lieu au Noirmont les 4 et 5 mars 2011 sous le commandement du Major Marcel Cuenin. Le programme proposé a permis d'introduire le nouveau « Règlement de la conduite d'intervention », d'apprendre à maîtriser les nouveaux animaux de compagnie, en particulier les serpents, et enfin d'être en mesure d'intervenir sans danger sur les installations photovoltaïques en cas d'incendie.

COURS FÉDÉRAUX 2011

M. Daniel La Manna a suivi avec succès le cours de formation pour la conduite d'événements majeurs.

M. Federico Ferrario a, quant à lui, suivi le cours de formation à la conduite d'intervention.

MM. Thierry Brunner, Claude Gobat, Didier Gunzinger, Luciano Prudente, Philippe Moirandat et Bernard Brahier ont participé au cours de formation complémentaire permettant de renouveler leurs CFC d'instructeur.

MM. Didier Gisiger et Marcel Cuenin ont fonctionné comme observateurs durant le cours de sélection des candidats instructeurs.

INTERVENTIONS DES SIS

Selon les statistiques de la police cantonale qui gère le système de transmission des alarmes destinées aux sapeurs-pompiers, les SIS de l'ensemble du canton ont été appelés à intervenir à 450 reprises en 2011, dont 156 fois pour des alarmes intempestives provoquées par des installations automatiques d'avertisseurs d'incendie. Les départs réels de feux dans des bâtiments représentent le 22 % de l'ensemble des interventions. Ainsi, la majorité des demandes nécessitant l'engagement des sapeurs-pompiers concerne d'autres domaines tels que le sauvetage de personnes ou d'animaux, la pollution, la désincarcération, les inondations et d'autres encore.

NOMINATIONS / DÉMISSIONS

Arrivé au terme de son mandat d'inspecteur des SIS, M. Marcel Cuenin, des Breuleux, a fait valoir son droit à la retraite après plus de 30 ans de bons et loyaux services dans le domaine des sapeurs-pompiers. Qu'il soit remercié pour la qualité de son travail de formateur au sein des SIS, de même que pour son engagement au service de la collectivité.

Pour le remplacer, et sur proposition de l'ECA JURA, M. le Ministre Charles Juillard, Chef du Département des Finances, de la Justice et de la Police, a nommé M. Bernard Brahier, des Enfers, que nous félicitons chaleureusement pour cette promotion.

M. Jean-Marie Montavon est également arrivé au terme de son mandat d'instructeur et mérite d'être associé aux remerciements de l'ECA Jura.

En raison de l'augmentation croissante du nombre d'appareils respiratoires dans le Jura, M. Michael Werder, des Bois, a été nommé expert dans cette discipline pour les SIS des Franches-Montagnes.

De plus, avec l'arrivée du système de radiocommunication Polycom, M. Alexandre Kaiser, de Delémont, fonctionnera en qualité d'expert dans ce domaine.

Enfin, M. Claude Gobat, de Courrendlin, reprendra l'une des places vacantes comme préposé au contrôle des échelles portables.

EXONÉRATION DE LA SOLDE POUR LES SAPEURS-POMPIERS

Le Conseil fédéral a décidé de mettre en vigueur au 1^{er} janvier 2013 la loi fédérale sur l'exonération de la solde pour les sapeurs-pompiers. Cette exonération est plafonnée à 5'000 francs en ce qui concerne l'impôt fédéral direct.

Les cantons ont la faculté de se prononcer librement pour fixer un plafond différent pour leurs propres impôts, mais ils doivent adapter leur législation au nouveau droit jusqu'à fin 2014.

Année	Prévention contre l'incendie				Lutte contre l'incendie			Frais généraux Administration*	Totaux
	Police du feu	Adductions d'eau, Réservoirs, Hydrants	Subsides pour la prévention incendie	Contributions au CIPI I.S. et divers	Inspections services de défense contre le feu	Cours de sapeurs-pompiers	Subsides pour la lutte contre l'incendie		
1991	162'542.10	645'579.00	398'905.10	26'226.00	107'965.90	109'111.50	740'117.95		2'190'447.55
1992	167'807.10	798'145.00	624'480.05	30'150.00	90'415.05	126'442.50	780'041.65		2'617'481.35
1993	188'443.25	507'173.00	581'705.60	45'925.50	92'774.65	141'168.60	616'865.15		2'174'055.75
1994	357'293.60	359'132.00	535'539.30	26'454.50	98'668.70	145'662.00	626'610.20		2'149'360.30
1995	289'482.60	561'924.00	374'460.90	50'808.30	54'603.85	91'690.85	639'359.85		2'062'330.35
1996	218'381.15	540'267.00	433'859.10	75'291.90	64'407.55	166'585.95	570'669.70		2'069'462.35
1997	247'700.85	440'932.00	398'123.00	73'521.35	109'930.30	148'441.00	747'284.75		2'165'933.25
1998	132'367.50	816'459.00	445'866.10	57'690.70	42'893.10	140'819.85	713'267.45		2'349'363.70
1999	145'766.00	869'270.30	382'753.05	75'346.30	49'000.65	165'940.60	633'458.30		2'321'535.20
2000	120'611.55	950'940.00	447'758.30	71'732.00	82'514.55	143'347.25	501'882.15		2'318'785.80
2001	132'491.85	1'004'638.30	528'064.85	73'542.70	106'471.90	164'856.25	766'143.85		2'776'209.70
2002	124'348.15	1'314'241.50	739'098.85	82'836.00	150'089.00	190'791.85	628'446.55	798'103.55	4'027'955.45
2003	146'087.50	757'655.00	765'310.35	96'246.85	132'337.55	199'362.15	1'287'112.50	874'697.55	4'258'809.45
2004	170'878.65	667'964.00	772'948.30	103'742.15	85'683.80	187'919.60	1'434'169.15	876'238.20	4'299'543.85
2005	161'528.45	715'246.00	708'448.55	87'753.60	72'453.15	177'474.60	1'193'433.86	949'084.15	4'065'422.36
2006	152'047.00	579'366.00	510'011.75	82'427.30	69'357.45	175'887.40	1'470'621.34	1'002'769.90	4'042'488.14
2007	160'219.90	584'865.00	665'012.55	84'758.70	60'859.50	228'537.75	1'155'092.50	997'422.00	3'936'767.90
2008	116'759.15	536'372.60	903'514.85	91'225.85	59'380.65	212'333.20	1'105'811.15	1'007'880.95	4'033'278.40
2009	174'469.85	735'323.05	1'461'142.60	102'088.10	63'951.55	224'083.20	2'893'728.65	1'126'369.35	6'781'156.35
2010	163'547.15	2'100'202.35	990'644.80	107'272.80	65'922.55	216'594.40	1'684'223.10	1'244'344.75	6'572'751.90
2011	173'509.50	1'669'402.55	976'437.70	100'304.30	99'008.60	215'981.20	1'285'027.55	1'237'034.65	5'756'706.05

* dès 2002 : nouvelles directives ECA sur les subsides aux SIS et ventilation des frais d'administration

CIPI : Centre d'information pour la prévention des incendies I.S. : Institut de sécurité

VALEUR DU MOBILIER ASSURÉ ET CONTRIBUTIONS À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La valeur du mobilier assuré dans le Jura au 31 décembre 2010 par des compagnies d'assurance privées et leurs contributions à l'ECA JURA pour la prévention et la lutte contre les dommages sont les suivantes :

Compagnie		Montant assuré	Contribution
Mobilière Suisse	Berne	3'109'805'000.00	155'490.25
Helvetia Patria	St-Gall	925'520'000.00	46'276.00
Zurich	Zurich	889'100'100.00	44'455.00
Axa Assurances	Winterthur	698'272'260.00	34'913.60
La Bâloise	Bâle	682'154'000.00	34'107.70
Allianz Suisse	Berne	638'322'100.00	31'916.00
Chartis Europe SA	Zurich	240'047'142.54	12'002.36
Nationale Suisse	Bâle	172'820'000.00	8'641.00
Vaudoise Assurances	Lausanne	154'712'000.00	7'735.60
Generali Assurances	Genève	125'871'000.00	6'293.60
Phénix Assurances	Lausanne	34'858'534.00	1'742.95
Emmental Assurance	Konolfingen	34'456'000.00	1'722.80
Phenix Assurances	correction 2010	32'348'984.00	1'617.45
Axa Corporate Solutions	Winterthur	31'000'000.00	1'550.00
Allianz Global Corporate	Zurich	23'458'000.00	1'172.90
HDI Gerling	Zurich	21'907'860.25	1'095.40
XL Insurance	Zurich	20'412'283.00	1'020.90
CSS Assurance SA	Lucerne	15'594'700.00	779.75
Alba	Bâle	12'808'000.00	640.40
SBB Insurance	Berne	10'000'000.00	500.00
Swiss Post Insurance AG	Berne	9'141'356.00	457.05
ACE Insurance Switzerland	Zurich	4'294'230.70	214.70
Smile direct	Wallisellen	2'883'400.00	144.20
Lloyd's	Zurich	1'795'000.00	89.75
Gan Assurances	Pully	112'600.00	5.65
Total		7'891'694'550.49	394'585.01



Mormont
Lajoux ◀

Année	Bâtiments	Capital* assuré en milliards de fr.	Primes** en millions de fr.	Indemnités Dommages causés par le feu		Indemnités Dommages dus aux éléments		Prévention et lutte incendie en millions de fr.	Résultat de l'exercice annuel fr.	État des réserves légalés au 31.12 en millions de fr.
				en millions de fr.	en ‰ du capital assuré	en millions de fr.	en ‰ du capital assuré			
1979	25'940	6,023	6,199	2,625	0,44	0,597	0,099	0,155	168'239	1,000
1997	31'572	16,097	13,834	4,700	0,29	1,004	0,062	2,165	424'838	46,828
1998	31'883	16,246	13,272	3,701	0,23	1,800	0,110	2,349	470'339	48,753
1999	32'134	16,331	12,390	4,301	0,26	21,332	1,306	2,321	198'735	49,724
2000	32'357	16,525	12,919	2,301	0,13	3,995	0,241	2,318	79'988	50,222
2001	32'719	16,691	13,109	3,844	0,23	0,398	0,023	2,776	68'911	43,608
2002	33'044	16,899	9,372	3,350	0,19	0,460	0,027	3,769	- 1'754'635	43,628
2003	33'273	17,096	9,493	1,527	0,09	1,102	0,064	4,258	61'353	43,901
2004	33'524	17,324	8,517	3,570	0,20	0,582	0,033	4,299	78'593	44,723
2005	33'770	17,532	8,916	4,243	0,24	7,700	0,443	4,065	57'400	46,302
2006	34'100	17,814	9,759	7,020	0,39	1,859	0,008	4,042	83'357	46,859
2007	34'371	18,109	9,840	4,065	0,22	11,725	0,647	3,937	51'336	46,943
2008	34'631	19,165	10,742	4,141	0,21	0,434	0,022	4,033	61'711	46,994
2009	34'874	20,086	11,296	2,461	0,12	1,965	0,098	6,781	62'995	47,056
2010	35'440	20,435	9,826	2,232	0,11	0,292	0,014	6,572	70'787	47,119
2011	35'724	20,792	10,712	2,680	0,13	2,750	0,132	5,756	45'454	47,189

* y compris les assurances provisoires pour travaux en cours.

** y compris les acomptes de primes pour assurances de travaux en cours et le droit de timbre fédéral (5%);
dès 2002, sans la prévention de 0,19 ‰ et sans droit de timbre fédéral.



Delémont

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2011	2010
	CHF	CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Banque	86'264.33	171'436.11
Débiteurs divers	807.15	3'961.60
TOTAL ACTIF CIRCULANT	87'071.48	175'397.71
ACTIF IMMOBILISÉ		
Ventilateurs	157'800.00	157'800.00
- Fonds d'amortissement	-77'280.00	-69'960.00
Véhicules pionniers	1'995'613.00	1'995'613.00
- Fonds d'amortissement	-1'995'612.00	-1'995'612.00
Véhicules de transport	214'506.85	214'506.85
- Fonds d'amortissement	-66'680.00	-50'010.00
Matériel de désincarcération	156'867.10	0.00
- Fonds d'amortissement	-103'787.42	0.00
Tenues lourdes	39'395.70	0.00
- Fonds d'amortissement	-13'131.90	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	307'691.33	252'337.85
TOTAL DE L'ACTIF	394'762.81	427'735.56
PASSIF		
FONDS ÉTRANGERS		
Avance de l'ECA JURA	260'000.00	310'000.00
Passifs transitoires	49'009.65	31'982.40
TOTAL FONDS ÉTRANGERS	309'009.65	341'982.40
FONDS PROPRES		
Fonds de réserve ordinaire	85'753.16	85'753.16
TOTAL FONDS PROPRES	85'753.16	85'753.16
TOTAL DU PASSIF	394'762.81	427'735.56



Miserez

COMPTE D'EXPLOITATION	2011	2010
	CHF	CHF
PRODUITS		
Contributions fédérales	372'851.00	372'851.00
Contributions cantonales pour la formation et le fonctionnement	14'000.00	14'000.00
Intérêts	306.15	206.35
TOTAL DES PRODUITS	387'157.15	387'057.35
CHARGES D'INVESTISSEMENT		
Frais d'investissement	-2'473.20	-15'171.65
Amortissement des véhicules pionniers	0.00	-84'245.34
Amortissement véhicule de transport	-16'670.00	-16'670.00
Amortissement des ventilateurs	-7'320.00	-7'320.00
Amortissement du matériel de désincarcération	-103'787.42	0.00
Amortissement des tenues lourdes	-13'131.90	0.00
TOTAL DES CHARGES D'INVESTISSEMENT	-143'382.52	-123'406.99
CHARGES DE FORMATION		
Frais de formation	-60'531.05	-59'168.85
TOTAL DES CHARGES DE FORMATION	-60'531.05	-59'168.85
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Frais de fonctionnement	-181'582.65	-116'949.75
Frais d'administration	-1'660.93	-1'778.60
Attribution au Fonds de réserve ordinaire	0.00	-85'753.16
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	-183'243.58	-204'481.51
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	0.00	0.00



Saint-Brais

FONDATION DE PRÉVENTION DES ÉTABLISSEMENTS CANTONAUX D'ASSURANCE

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES PRIMES

La Fondation de prévention des Etablissements cantonaux d'assurance veut promouvoir une gestion intégrale du risque naturel.

Elle soutient donc des projets de recherche qui s'inscrivent dans la mission de service public des établissements cantonaux d'assurance, en vue de diffuser des connaissances nouvelles dans ce domaine. La fondation élabore les projets, les met au concours et en coordonne la réalisation. Celui de l'an dernier s'intitule « Communication pour une protection efficace des bâtiments ». Il s'agit de mettre en place une communication comprise dans son sens le plus large, de manière à donner naissance à des idées, à des projets et à des programmes d'action ciblant tous ceux qui sont partie prenante à la prévention des dommages éléments naturels, en vue d'atténuer durablement les effets des dangers naturels en Suisse.

Grâce à la mise sur pied de cette Fondation de prévention, les 19 ECA de Suisse renforcent encore leur image et mettent tout en œuvre pour privilégier et accentuer la prévention des dommages dus aux éléments de la nature.

Les récents passages des ouragans Joachim et Andréa ou les dernières graves inondations survenues en 2007 dans le Jura auront rappelé à chacun l'importance d'une telle démarche afin de limiter au maximum les sinistres causés par les éléments naturels.

La volonté de promouvoir la prévention des dommages reste plus que jamais au cœur des préoccupations des ECA de Suisse avec l'évolution défavorable du cours des sinistres dus aux éléments de la nature.

POOL SUISSE DE COUVERTURE DU RISQUE SISMIQUE

UNE PRESTATION FACULTATIVE ET GRATUITE

Les séismes ne font pas partie des périls couverts par 18 établissements cantonaux d'assurance des bâtiments. Cependant, soucieux d'offrir aux propriétaires une garantie limitée des dommages sismiques, ces établissements ont librement décidé de créer le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques. Par cette mise en commun, les établissements cantonaux d'assurance peuvent couvrir les dommages causés par un tremblement de terre grave, à hauteur de deux milliards de francs au maximum. Au cas où un deuxième séisme aurait lieu, ils pourraient débloquer deux milliards de francs supplémentaires, soit au maximum quatre milliards de francs par année.

Cerise sur le gâteau, la création de ce Pool et la mise à disposition de ces deux fois deux milliards de francs par année ont été réalisées sans que les propriétaires ne paient des primes spécifiques pour la couverture de ces tremblements de terre !



